



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

CONCERTATION PREALABLE

SYNTHESE

**Atelier territorial
Andiran, 5 avril 2023.**

Le premier atelier participatif de la concertation préalable organisé à Andiran le 5 avril 2023 a mobilisé 45 personnes dont une majorité de participants venus en tant qu'habitant.e.s du territoire. C'est dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les échanges, structurés par de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'eau sur le territoire et de débats autour de la diminution de la ressource en eau, du modèle agricole souhaitable ainsi que des gestes individuels.



47 participants :
30 habitant.e.s
6 agriculteur.trice.s
5 représentant.es
d'association
4 membres de la CLE

Avec pour objectif de nourrir l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Neste et Rivière de Gascogne, l'atelier visait à :

1/ Informer les participant.e.s à propos des enjeux et problématiques liés à la construction du SAGE, grâce à une présentation des éléments saillants de l'état diagnostique de l'eau sur le territoire par Karine Liéron, animatrice du SAGE et un temps de questions/réponses.

2/ Construire des scénarios prospectifs visant à nourrir la phase « tendances et scénarios » de la CLE, par temps d'échange en groupes proposant d'abord un moment de priorisation collective des enjeux (*inondations, qualité, usages, biodiversité, quantité*) puis de débat autour d'une situation fictive permettant au groupe de se projeter parmi les :

- La rupture soudaine du canal de la Neste
- L'eau, un bien devenu rare
- La qualité de l'eau s'est beaucoup dégradée
- Les inondations se sont multipliées
- La qualité des sols et la biodiversité se sont largement dégradés

Il est à noter que les situations fictives n'ont pas été utilisées par l'ensemble des tables, où une discussion plus libre sur les enjeux a eu lieu mais ayant permis d'aboutir aussi à l'identification de visions souhaitables pour l'avenir de l'eau et de recommandations.

Cette synthèse retrace plus précisément les questions et réponses apportées lors du temps 1, ainsi que les échanges menés en groupes restitués par les portes paroles à l'oral et pris en note par les facilitatrices.

1/ Découverte du territoire et de son fonctionnement hydraulique

Les réponses ci-dessous ont été apportées par Karine Lieron dans le cadre du temps de questions/réponses.

→ LE SAGE : LIMITES ET OBJECTIFS

Quelle est la limite géographique des discussions qui ont lieu durant la concertation, et du travail de la CLE ? La Garonne rentre-t-elle dans le périmètre des discussions ?

Le périmètre des discussions est celui de la Neste, et des rivières de Gascogne, à la limite de la confluence de la Garonne. La Garonne dispose de son propre SAGE, tout comme l'Adour, mais les équipes travaillent ensemble.

Un rappel concernant le SDAGE : le bassin Adour-Garonne dont une partie est le territoire Neste et Rivières de Gascogne, dispose d'un Schéma Directeur d'aménagement et de gestion de l'Eau (SDAGE) qui se décline sur l'ensemble du territoire. Le SAGE s'inscrit dans ce sous-bassin. La France fonctionne par grands sous-bassins et non par limites administratives. Des sous-bassin disposent de leur « parlement de l'eau » (CLE). Jusqu'à présent, des comités de gestion de l'eau existaient du fait de l'existence du canal. Les acteurs travaillaient aussi chacun avec ses compétences ou dans son bassin. Les parlements de l'eau permettent de croiser tous les secteurs (urbanisme, agriculture, loisirs...) et toutes les vallées.

Sur quoi le SAGE va-t-il déboucher ?

Ce document est une stratégie, à la façon des SCOT (Schéma de Cohérence Territorial). Ce SAGE sera décomposé par des règles et un plan d'aménagement et de gestion. Certaines parties seront donc opposables, les services de l'Etat devront s'y référer pour tout projet. Ce sont donc de grandes directions, une planification, mais le SAGE n'a pas vocation à être maître d'ouvrage d'actions concrètes,

Quelle relation y a-t-il entre le SAGE et le plan « eau » annoncé par Christophe Béchu (ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) ?

La démarche portée par le territoire s'inscrit complètement dans les 53 mesures annoncées. Plusieurs mesures insistent d'ailleurs sur la nécessité de gouvernance collective et sur l'association de l'ensemble des acteurs.

→ RÉPARTITION DE L'EAU DU CANAL DE LA NESTE

Quelle quantité d'eau est réalimentée par la Neste sur notre territoire ? La quantité est-elle figée ? Avons-nous une quantité réservée au territoire ?

Sur la Neste, ce qui arrive en moyenne c'est 700 millions de m³ par an. Très schématiquement et en arrondissant fortement 200 millions de m³ vont aller sur le canal, et 500 millions vers la basse Neste. Le débit du canal est limité, il est donc utilisé autant que possible. De plus le territoire est très lié à la Garonne. Et des règles sont également définies au niveau de l'Etat : ce sont les débits d'objectif d'étiage.

Est-ce que vous avez obligation d'alimenter des rivières sur lesquelles il y a des centrales nucléaires ? Nous savions l'été dernier pourquoi elles étaient arrêtées : il faut de l'eau qui ne soit pas chaude.

Il y a une obligation, en particulier le lac de la Gimone avec 10 millions de m³ qui sont dédiés à la centrale nucléaire de Golfech. Cet ouvrage a été financé pour cet usage.

La Garonne est-elle prioritaire sur le reste du territoire ? Quelles sont les relations avec Adour-Garonne ?

La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG) est le gestionnaire de tout le système Neste qui ouvre les vannes selon les réglementations et des besoins. Il y a des exigences d'eau à transmettre à la Garonne.

L'organisme unique de gestion collective qui est la chambre d'agriculture du Gers répartit l'eau entre les agriculteurs.

Complément de réponse du public : La CACG doit appliquer les directives de l'Etat. En matière de propriété, le système Neste appartient à l'Etat mais devrait être transféré aux Conseils Régionaux.

→ QUALITÉ DE L'EAU

Le sous-bassin Neste et rivières de Gascogne serait deux fois plus pollué que le reste du bassin. Quelles sont les causes exactes ? D'où vient cette pollution ?

De nombreux paramètres entrent en jeu. Parmi eux, nous avons la qualité de l'eau physico-chimique, dont la température. L'eau doit être en dessous de 25 degrés pour pouvoir faire de l'eau potable. Un autre paramètre : l'oxygène dissous, qui va montrer à quel point la biodiversité peut exister, ainsi que les produits phytosanitaires, nitrates et phosphores.

Globalement ce qui décline les cours d'eau, ce sont les produits phytosanitaires et nitrates, mais également parfois les phosphores. Il s'agit également parfois de l'hydromorphologie : nos cours d'eau ont été largement rectifiés et recalibrés, il s'agit donc d'un paramètre déclassant majeur.

(Intervention) La qualité de l'eau s'est nettement améliorée. Dans l'Osse on observe le retour de certaines espèces. La qualité de l'eau est donc meilleure, bien qu'il y en ait moins. Ces cours d'eau subissent avant tout la pollution industrielle.

L'objectif du SDAGE serait d'arriver à 70% de nos masses d'eau en bon état à horizon 2027 à l'échelle Adour Garonne. Les masses d'eau ont vu leur qualité évoluer. Nous sommes à 28% pour Neste et rivières de Gascogne et 14 % pour les seules rivières de Gascogne, mais nous étions à un niveau plus bas auparavant. .

→ COÛT DE L'EAU

Le coût de l'eau diffère selon les acteurs qui l'utilisent (agriculture, industrie...). Nous n'avons aujourd'hui pas les mêmes coûts même en étant au même endroit. Pourquoi ?

L'eau est un bien commun. Ce qui est payé, c'est le coût de fonctionnement et de l'investissement pour l'acheminement. Nous ne payons donc pas l'eau brute, mais le coût d'acheminement ou de traitement (eau potable). Cela compte donc : les infrastructures (par exemple, les travaux pour garder en état le canal de la Neste). Cela diffère pour chaque bassin (Adour, Neste ou Garonne...). Le système de répartition de fonctionnement va générer la différence de prix qui est défini de façon contractuelle. Pour l'eau brute sur le système Neste, le prix est défini par contrat entre la CACG et le préleveur.

La question de la différence de prix selon les usages (préleveurs ou non préleveurs) est en cours de discussions au niveau du bassin Adour Garonne.

L'agriculture représenterait 70% de l'eau consommée sur notre territoire. Lorsque nous parlons de l'eau stockée et gérée, qui nécessite des coûts de gestion, les données diffèrent.

L'état des lieux du SAGE NRG intègre les données officielles fournies par l'Agence de l'eau Adour Garonne et les chambres d'agriculture, pour l'eau réellement prélevée.

(Relance) Les coûts pris en charge par la CACG sont assurés à 70% par les agriculteurs alors qu'ils ne consomment que 30% de l'eau.

Ce taux intègre les coûts de fonctionnements en effet, et la maintenance. Le fonctionnement, c'est la maintenance régulière, payer la main d'œuvre qui fait fonctionner l'ouvrage. En ce qui concerne les investissements (construction, renouvellement, ...), ils sont supportés par les collectivités territoriales et l'Etat. Dans le cas de l'eau brute, il y a des investissements dans les ouvrages hydrauliques.

Par analogie avec l'eau potable, Lorsque l'on construit une station d'eau potable, nous avons un coût d'investissement pour faire le château d'eau et les tuyaux etc. Le coût de fonctionnement correspond à l'acheminement et au traitement par exemple

Sur le financement de l'eau brute (qui réalimente les rivières) pour les usages non-préleveurs, une étude est en cours sur le bassin Adour-Garonne pour financer cette eau qui alimente les gros axes.

→ INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Aujourd'hui, les seuils sont en très mauvais état, ils ne sont pas entretenus et sont abandonnés. Comment faire ? Les seuils sont tombés. Faut-il les rénover et si oui comment ? Quels seuils ?

Pour que les poissons passent d'un point A à un point B, sur certains axes, il y a des obligations de mises aux normes et parfois de suppression des seuils. Cela dépend des endroits et des cours d'eau. Il faut voir au cas par cas avec les services de l'Etat.

3/ Echanges en groupe : quelle eau dans le futur ?

Le temps d'échange en groupe a permis à des points de vue divergents de s'exprimer. Une préoccupation est toutefois commune à l'ensemble des tables : le risque du manque d'eau, et donc l'enjeu de la quantité.

Cela s'est traduit dans les scénarios fictifs choisis comme point de départ pour les différents groupes : trois tables ont ainsi travaillé sur la situation fictive où l'eau était devenue un bien rare, et une table sur la situation d'une rupture brutale du canal de la Neste, et donc de l'approvisionnement en eau.

La table 2 s'étant largement projetée dans la situation fictive proposée (raréfaction de la ressource), nous avons transformé ci-dessous sa vision de 2050 en recommandations à adopter.

La table 1 a quant à elle imaginé un déplacement des populations, dans une situation de rupture soudaine du canal de la Neste, et le développement de recherches sur la désalinisation d'eau de mer. Ces propositions n'ont pas fait consensus autour de la table.



ALERTE, SOUDAIN IL N'Y A PLUS D'EAU

Sur le bassin de la Neste, deux années consécutives de faible pluviométrie été comme hiver, ont desséché beaucoup des sources de montagne. Les populations et les élevages dépendent du citernage qui arrive à bout. Nous n'avons plus de réserve pour le mois prochain. En Gascogne, à la suite d'une rupture du canal de la Neste dû à un accident technique, nous vivons un moment de crise où s'arrête la réalimentation des bassins gascons. Sur certaines vallées, il n'y a plus d'eau potable, l'irrigation est à l'arrêt, la biodiversité est en danger.



L'EAU EST UN BIEN DEvenu RARE

Année après année, la disponibilité de l'eau est de moins en moins garantie, que ce soit en été mais aussi en hiver. Nous disposons encore d'un peu d'eau mais en quantité restreinte. Parce que les épisodes de sécheresse sont de plus en plus nombreux, la ressource naturelle (neige, débit) disponible s'appauvrit. Sur la Neste, les réserves de haute montagne sont peu remplies. Le phénomène touche tout le sud-ouest et c'est une situation installée, qui dure. Le partage historique de l'eau entre Garonne et Neste et rivière de Gascogne est remis en cause.



LA QUALITE DE L'EAU S'EST BEAUCOUP DEGRADE

Nous sommes en 2050 et la situation est sans appel, la qualité de l'eau est très sévèrement dégradée sur la Neste et les rivières Gasconnes. Les usines de traitement d'eau potable ne sont plus en mesure de traiter cette eau brute pour arriver aux normes de potabilisation à un coût admissible. La dégradation de la qualité de l'eau a aussi fortement impacté la faune et la flore : disparition d'espèces piscicoles, prolifération d'espèces invasives...



TROP D'EAU, CA DEBORDE ET CA ERODE

De forts épisodes de pluie entraînent chaque année plusieurs inondations importantes. Le territoire doit faire face à des inondations torrentielles récurrentes sur la Neste et de nombreuses coulées de boues dans les bassins gascons. A chaque épisode, des villages sont dévastés, les infrastructures à l'arrêt... Situation récurrente, les inondations impactent les sols qui s'érodent à une vitesse rapide, entraînant perte de terres agricoles, disparition d'habitations et d'infrastructures.



BIODIVERSITE, C'EST UN ECHEC

Malgré les alertes sur la disparition de certaines espèces, nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène. Et de fait, moins de 1% de notre territoire sont des réserves de biodiversité. Aujourd'hui, ce ne sont plus 6 000 espèces végétales et animales qui sont observées, mais uniquement 2 000. Ce qui a de nombreux impacts sur le fonctionnement des cours d'eau, l'état des ripisylve mais aussi la qualité de l'eau, le paysage et la richesse du territoire. La biodiversité n'est pas la seule impactée par les activités humaines et les effets du changement climatique. Nous observons aussi une qualité des sols très dégradée et une disparition drastique des zones humides qui jouaient auparavant un rôle important.

→ Pour une répartition équitable de la ressource

Certaines tables ont fait état de leurs inquiétudes vis-à-vis de la répartition de l'eau, notamment entre territoires (la ville aura-t-elle priorité sur les espaces ruraux ?), mais également entre individus. La question du prix de l'eau a ainsi été mentionnée, certaines personnes souhaitant voir des systèmes de subventions mis en œuvre pour s'assurer du fait que tout le monde ait accès à l'eau potable, si son prix venait à s'envoler.

→ Vers un nouveau modèle agricole ?

Pour pallier la rareté (actuelle et/ou future) de la ressource eau, les groupes ont pour la plupart discuté du rôle du monde agricole et de ses possibles changements, tout en insistant sur l'importance majeure de l'agriculture qui « nourrit le territoire ». En effet, à une table, quelqu'un a rappelé que les agriculteurs semblaient aujourd'hui « stigmatisés », en dépit de leur rôle fondamental.

L'agriculture devrait toutefois changer, pour une grande partie des personnes présentes. Mais les formes que ces changements devraient adopter n'ont toutefois pas fait consensus, posant de nombreuses questions : quel modèle adopter ? Comment permettre aux agriculteurs de continuer à vivre de leur métier ? Et comment accompagner ces changements ?

→ Agir à son échelle

Les actions à l'échelle individuelle ont également été discutées : le développement de l'installation de récupérateurs d'eau chez les particuliers semble avoir été consensuelle, tout comme la sensibilisation aux économies d'eau.

→ Stocker l'eau

Des désaccords ont émergé sur la question des retenues ou lacs collinaires, certains estimant que retenir l'eau serait une action indispensable, d'autres préférant la « laisser couler » aux bénéfices des espaces naturels. Ce sujet a fait l'objet de longues discussions, questionnant les tensions entre usages pour la vie humaine, et biodiversité. D'autres ont également mentionné la baisse de la pluviométrie dans les années à venir : quelle eau resterait-il donc à stocker ?

Enfin, d'autres sujets ont été ponctuellement abordés, tels que le prix de l'eau, la qualité de l'eau et les façons de l'améliorer, ou encore l'utilisation des nappes phréatiques.

Restitution des recommandations à la CLE :

Table	Quantité et usages	Qualité	Agriculture	Gouvernance	Biodiversité
Table 1	<p>Développer le forages des nappes</p> <p>Développer les retenues collinaire (en nombre limité, pour respecter les besoins des écosystèmes)</p> <p>Rendre obligatoire les récupérateurs d'eau chez les particuliers : cette eau serait utilisée pour les usages domestiques (toilettes, arrosage, etc.)</p>		<p>Changer nos modes agricoles : trouver des cultures qui demandent moins d'eau, et restent rémunératrices</p> <p>Limitier les exportations agricoles (souveraineté alimentaire)</p>		
Table 2	<p>Prix de l'eau indexé sur la quantité consommée</p> <p>Prendre en compte les disparités ruraux/urbains et les inégalités de revenus : subventions pour les moins fortuné.e.s</p> <p>Obligation d'installer un récupérateur d'eau de pluie</p> <p>Développement de retenues d'eau</p>	<p>Scruter la qualité de l'eau de près</p> <p>Sensibiliser aux effets des polluants sur la ressource à grande échelle</p> <p>Réglementer sévèrement les pollutions de l'eau : au niveau agricole (pesticides) ; au niveau industriel (rejets) ; au niveau domestique (stations d'épuration,</p>	<p>Interdire l'arrosage ou rendre obligatoire de le modérer à certaines heures de la journée</p> <p>Trouver et cultiver des cultures adaptées au climat local et à la raréfaction de l'eau</p>	<p>Rester optimistes : « ce ne sont que des tendances »</p> <p>Se partager les responsabilités</p>	<p>Plantation d'oliviers qui remplaceraient progressivement les chênes</p>

	<p>Installation de panneaux photovoltaïques sur les plans d'eau</p> <p>Sensibilisation contre le gaspillage</p>	<p>produits ménagers, médicaments...)</p>			
Table 3	<p>Développer des façons de retenir l'eau des inondations</p> <p>Privilégier les réserves pour l'été pour limiter les prélèvements</p> <p>Réutiliser l'eau : retraiter les eaux usées</p> <p>Récupérer l'eau de pluie</p> <p>Revoir notre rapport à l'eau potable : cesser de l'utiliser pour les toilettes</p>		<p>Priorité : souveraineté agricole et alimentaire</p> <p>Revoir notre modèle agricole : revenir à de petites structures paysannes</p> <p>Faire de la pédagogie sur les besoins en eau en agriculture (qui en a réellement besoin, combien, pourquoi...)</p>	<p>Responsabilité individuelle : apprendre à se contenter de moins</p> <p>Limiter (par la réglementation) les usages de l'eau</p>	<p>Recréer de la biodiversité</p> <p>Replanter des arbres</p> <p>Se baser sur la résilience des poissons et les solutions naturelles, considérant que la biodiversité a la capacité de s'adapter aux changements climatiques et d'améliorer l'état des cours d'eau.</p>
Table 4	<p>Développer l'accès aux récupérateurs d'eau de pluie</p> <p>Récupérer l'eau en (re)créant des zones humides et des retenues</p>	<p>Développer la phytoépuration</p>	<p>Priorité : boire et manger</p> <p>Repenser la culture du maïs</p> <p>Systématiser les couverts végétaux (captation carbone)</p> <p>Récupérer l'eau non potable des stations d'épuration pour l'agriculture</p>	<p>Informier et sensibiliser les générations futures</p> <p>Sortir de notre confort au quotidien : changer d'alimentation, suivre notre consommation au quotidien</p>	<p>Revégétaliser les villes (PLU)</p> <p>Replanter des haies</p>

